

#### Mercredi 17 mai 2017 - 9h15 / 16h30

Au siège de l'AMF, 41, Quai Orsay 75007 PARIS

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose aux autorités organisatrices de transport de renouveler leurs flottes de bus et cars par des véhicules à faible niveau d'émission à hauteur de 50 % des acquisitions d'ici 2020 et 100 % en 2025.

Publié en janvier dernier, le décret d'application définit quels types de motorisation sont acceptés selon les territoires et leur densité. Mais pour les réseaux de transport public les questions restent nombreuses.

AGIR, l'AMF et le GART ont décidé d'organiser cette journée d'information afin de proposer aux collectivités territoriales un état des lieux des technologies alternatives au diesel. Ces données permettront aux collectivités d'envisager une stratégie d'investissement à court et à moyen termes de véhicules pour leur réseau de transport public.

#### Au programme:

- décryptage du décret « véhicules propres » et du décret n° 2016-847 relatif aux zones à circulation restreinte
- présentation de l'étude sur les performances et les coûts des différentes motorisations de bus de la Centrale d'Achat du Transport Public (mise à jour 2017)
- état des lieux des filières de véhicules à faible émission à échéance 2020 : gaz, hybrides, électrique, éthanol, nouveaux carburants (biodiesel), etc.
- retours d'expérience de réseaux ayant adopté des véhicules à faibles émissions.

A quelles échéances appliquer la nouvelle réglementation ? Quels bus et cars à faibles émissions pour quels territoires ? Quels coûts d'acquisition pour ces véhicules à court terme ? Quid des systèmes de charge électriques, coûts, fiabilité, interopérabilité ? Quels impacts sur les dépôts ? Quelle planification des acquisitions ? Quelles évolutions pour la filière ? Quels impacts environnementaux et économiques pour les réseaux déià équipés ?

# Inscription réservée aux adhérents, à retourner à <u>info@agir-transport.org</u> <u>Inscription préalable obligatoire, prévoir une pièce d'identité sur place</u>

lom, prénom :
onctions:
ollectivité :
fail (obligatoire pour confirmation) :
iuii (ooligatoire pour ooriiimatiori) .
dresse postale:









# Journée d'information

# Véhicules à faibles émissions : quelle stratégie d'acquisition ?

### Mercredi 17 mai 2017 - 9h15 / 16h30

# PROGRAMME DETAILLE

#### Experts intervenant tout au long de la journée :

**Benoît CHAUVIN**, Responsable du Pôle Technologie des Transports et Accessibilité, GART **Marc DELAYER**, Président de la CATP

**Eric BALEVIEZ**, Responsable des ventes d'un constructeur de véhicules **Philippe FENART**, Chef de projet chez un constructeur de véhicules **Sébastien REMBAUVILLE**, Directeur de la division transport d'un fournisseur de batteries

9h15 Accueil des participants

9h30 Intervention de Rollon MOUCHEL-BLAISOT, directeur général de l'AMF

Décryptage du décret « véhicules propres » et du décret relatif aux zones à circulation restreinte

**Jean-Pierre ROCHETTE**, Direction Générale de l'Energie et du Climat, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

**Thomas BOUYER**, Direction Générale de l'Energie et du Climat - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

#### 10h30 Etude comparative sur les différentes motorisations de bus - 1ère partie

Maxime DE CHECCHI, Technico-commercial, CATP Adrien MALFRAY, Chargé de mission exploitation, AGIR

La Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) a mis à jour son étude comparative s'appuyant sur des critères environnementaux, techniques et économiques dans le but d'évaluer les coûts de possessions des véhicules à motorisations alternatives au Diesel.

- Diesel
- Nouveaux carburants (GTL, HVO, Ethanol, Hydrogène)
- Hybride
- GNV

#### 12h00 Déjeuner libre

## 13h45 Etude comparative sur les différentes motorisations de bus - 2<sup>nde</sup> partie

- Electrique
  - Achat/location des batteries
  - o Type de recharge (dépôt, bout de ligne, induction, en ligne)
  - o Prix actuels

#### 15h00 Synthèse de l'étude

#### 15h30 Etude de cas : Présentation de simulations de renouvellement de parc

A partir du parc moyen d'un réseau français, l'étude de cas envisage plusieurs hypothèses de rythme de renouvellement et permet d'analyser leur impact économique et écologique.

#### Fin de la journée à 16h30





